

Objectif AFRIQUE

Lettre d'information
économique

N° 254 – octobre 2025

Les titres à la une

Afrique centrale: Le Congo prend la présidence de la Conférence des Chefs d'Etats lors de la 16ème session ordinaire du sommet des chefs d'Etats de la CEMAC

Afrique de l'Est: Inauguration du Grand Barrage de la Renaissance en Ethiopie

Afrique de l'Ouest : les Etats de l'UEMOA prévoient de lever 2 Mds EUR par adjudication entre septembre et novembre 2025

Afrique Australe : Canal+ officialise en Afrique du Sud la prise de contrôle de MultiChoice et crée un géant panafricain de l'audiovisuel.

LE CHIFFRE À RETENIR

80 M EUR

C'est le montant du prêt signé entre l'Ethiopie et l'AFD pour renforcer le réseau électrique éthiopien.

Table des matières

FOCUS	4
Conjoncture.....	5
Environnement des affaires	11
Projets et financements.....	13
Secteurs d'activités	17
Agriculture et agroalimentaire.....	17
Energies et matières premières.....	18
Industrie, transports et services	22
Contacts.....	26

FOCUS

La croissance économique en Afrique subsaharienne devrait se maintenir en 2025 à son niveau de 2024

A l'occasion des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale d'octobre 2025, les services du fonds ont actualisé leurs projections économiques pour les pays d'Afrique subsaharienne. Malgré un ralentissement de la croissance économique au niveau mondial, la croissance en Afrique subsaharienne devrait se maintenir à +4,1% en 2025, son niveau de 2024. La croissance économique de l'Afrique subsaharienne devrait ensuite enregistrer un léger regain en 2026 (+4,4 %), alors que la croissance mondiale devrait ralentir, de +3,3 % en 2024 à +3,2 % en 2025 et +3,1 % en 2026. Ce regain de croissance en Afrique devrait être permis par une stabilisation macroéconomique et les réformes menées dans plusieurs des principales économies. Elle est aussi portée par certains pays de la zone qui présentent des taux de croissance parmi les plus élevés au monde, comme le Bénin (+7,0 % en 2025), la Côte d'Ivoire (+6,4 %), l'Éthiopie (+7,2 %), la Guinée (+7,2 %), l'Ouganda (+6,4 %) et le Rwanda.

Les tensions commerciales impactent peu l'Afrique subsaharienne mais leurs effets directs, pour les rares pays très exposés, ou indirects participent à fragiliser la région. Les droits de douane frappant les exportations à destination des États-Unis ont nettement augmenté et l'accès préférentiel au titre de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) américain est arrivé officiellement à son terme. Si certains pays restent très vulnérables aux tensions commerciales, la plupart des pays de la région sont relativement peu touchés dans l'immédiat. Sachant que l'énergie et la plupart des minéraux sont exonérés de droits de douane, l'effet direct à court terme devrait rester inférieur à 1 % du volume des exportations de l'Afrique subsaharienne vers les Etats Unis. Toutefois, les tensions commerciales pèsent sur la croissance mondiale et les cours des produits de base.

Les Etats sont confrontés à une baisse de l'aide publique au développement. La baisse des flux d'aide au développement fait également peser des risques importants pour les pays fragiles ou à faible revenu. Dans certains pays, comme la République centrafricaine, le Soudan du Sud et le Niger, les réductions pourraient dépasser 10 % des recettes publiques.

Croissance économique des principaux pays de la région (en %)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Afrique subsaharienne	-3,1	3,8	4,4	3,7	4,1	4,1	4,4
Afrique du Sud	-6,2	4,9	2,1	0,8	0,5	1,1	1,2
Angola	-4,0	2,1	4,2	1,3	4,4	2,1	2,1
Côte d'Ivoire	0,7	7,1	6,4	6,5	6,0	6,4	6,4
Ethiopie	6,1	6,3	6,4	7,2	8,1	7,2	7,1
Ghana	0,5	5,1	3,8	3,1	5,7	4,0	4,8
Kenya	-0,3	7,6	4,9	5,7	4,7	4,8	4,9
Nigéria	-6,4	1,1	4,3	3,3	4,1	3,9	4,2

Source : *Regional Economic Outlook* du FMI, octobre 2025

Conjoncture

Afrique de l'ouest – UEMOA: les Etats prévoient de lever 2 Md EUR par adjudication entre septembre et novembre 2025

Selon une note publiée récemment par UMOA-Titres, le montant global prévisionnel des émissions de titres publics sur le marché par adjudication entre septembre et novembre 2025 devrait s'élever à 1 300 Md FCFA (2 Mds EUR), dont 39,6 % en bons du Trésor et 60,4 % en obligations du Trésor. Les principaux émetteurs durant cette période seront le Sénégal (25,4 % du montant global), le Mali (20,8 %) et le Niger (18,5 %). A noter qu'à fin août 2025, le montant cumulé des émissions depuis le début de l'année s'élève à 8 917 Md FCFA (13,6 Md EUR), ce montant étant brut (c'est-à-dire, sans prendre en compte les remboursements qui ont eu lieu sur la même période).

Afrique centrale – 16ème session ordinaire du sommet des chefs d'Etats de la CEMAC

La 16ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'États de la CEMAC, s'est tenue le 10 septembre 2025 à Bangui, en République centrafricaine. Elle a été précédée par l'organisation d'une session extraordinaire du conseil des ministres de l'UMAC (Union Monétaire d'Afrique Centrale) et par la 43ème session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC), tenues respectivement les 8 et 9 septembre à Bangui. A l'ordre du jour de la Conférence, le PREF-CEMAC (Programme des Réformes Économiques et Financières) et le PRAFI-CEMAC (Programme d'Amélioration du Fonctionnement des Institutions), ainsi que l'évolution de la situation macroéconomique, conformément aux recommandations issues de la session extraordinaire du 16 décembre 2024 à Yaoundé. Le sommet a également été l'occasion d'annoncer l'investiture du Président Congolais Denis Sassou Nguesso, à la présidence de la Conférence des Chefs d'États de la CEMAC, titre précédemment détenu par le Président Touadéra de la République centrafricaine.

Afrique centrale – La BEAC maintient ses taux d'intérêts directeurs

Réuni le 29 septembre 2025, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC a décidé de maintenir les principaux instruments de sa politique monétaire : le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) et le taux de la facilité de prêt marginal ont été maintenus, respectivement à 4,5 % et à 6,0 % pour le 4ème trimestre 2025. Les prévisions macroéconomiques et financières actualisées en septembre 2025 par les services de la BEAC tablent sur un ralentissement de l'économie à 2,6 % (+0,2 pp de révision par rapport au CPM de juin), contre 2,7 % (-0,2 pp) en 2024, en raison du recul

de l'activité pétrolière et gazière, bien que le secteur non pétrolier resterait dynamique (+3,2 % attendu en 2025, contre 3,3 % en 2024). L'inflation poursuivrait sa baisse à 2,6% (-0,2 pp) à fin 2025. En revanche, les comptes extérieurs et publics devraient se détériorer : le déficit budgétaire hors dons passerait de -1% du PIB en 2024 à -1,3% en 2025, tandis que le déficit du compte courant, dons compris, se creuserait à -2,2% du PIB, contre -0,2% un an plus tôt. Les réserves de change baîsseraient de 2,6 % à 7 101,3 Mds FCFA à fin 2025, correspondant à 4 mois d'importations de biens et services.

Afrique du Sud – Rebond léger mais inattendu de la croissance au deuxième trimestre 2025

Selon l'Agence nationale de statistiques (StatsSA), le PIB a progressé de 0,8 % au cours du deuxième trimestre 2025 (évolution trimestrielle corrigée des variations saisonnières), après une progression de 0,1 % au trimestre précédent. La reprise a touché la quasi-totalité des secteurs d'activité. Les principaux moteurs de la croissance économique ont été l'industrie manufacturière (+1,8 %, soit une contribution positive de 0,2 point), le commerce (+1,7 %, soit +0,2 point), et l'industrie minière (+3,7 %, soit +0,2 point). Seuls deux secteurs ont enregistré une contraction : les transports (-0,8 %, soit - 0,1 point) et la construction (- 0,3 %, soit - 0,1 point). Du point de vue de la demande, la croissance a été soutenue par la consommation finale des ménages (+ 0,8 %, soit une contribution de + 0,6 point), et par la variation des stocks (contribution de + 0,5 point). Elle a en revanche pâti du repli de l'investissement (- 1,4 %, soit une contribution négative de 0,2 point) et de la faiblesse des exportations (- 3,2 %, soit une contribution négative de 0,9 point), qui n'a été que partiellement compensée par la diminution des importations (-2,1 %, soit une contribution positive à la croissance de 0,6 point). Dans la foulée de la publication de ces résultats, la Banque centrale sud-africaine a revu à la hausse ses perspectives de croissance pour l'ensemble de l'année 2025 (+1,2 %, contre +0,9 % précédemment).

Botswana – Le Botswana prépare la création d'un nouveau fonds souverain pour renforcer ses réserves fiscales

Le Botswana prépare la création d'un nouveau fonds souverain destiné à constituer une réserve fiscale générationnelle et à superviser la majorité des entreprises publiques clés. Les détails concernant la taille cible du fonds et sa stratégie d'investissement n'ont pas encore été précisés. Dans le cadre de ce fonds, les entreprises publiques seront réformées et restructurées pour devenir plus rentables, efficaces et créatrices d'emplois. Pour mémoire, le pays dispose déjà depuis 1994 du *Pula Fund*, géré par la banque centrale, conçu à l'origine comme un fonds d'épargne intergénérationnelle alimenté par les excédents budgétaires et les revenus tirés des diamants. Toutefois, la diminution progressive de ces excédents, la hausse des dépenses publiques et

l'absence de règles claires de dépôts et de retraits, critiquée par le FMI, ont conduit à un tarissement de ses apports récents. En complément du *Pula Fund*, le pays a lancé en 2023-2024, avec De Beers, le *Diamonds for Development Fund*, destiné à orienter une part des revenus du diamant vers la diversification économique et à réduire la dépendance au secteur minier. Dans ce contexte, le nouveau fonds souverain s'inscrit comme un instrument plus large et structurant, destiné à corriger les lacunes du *Pula Fund* tout en complétant le rôle plus ciblé du *Diamonds for Development Fund*.

Cameroun – L'Etat autorise plus de 500 Mds FCFA d'emprunts extérieurs pour financer un vaste programme de développement

Entre le 10 et le 22 septembre 2025, le président Paul Biya a promulgué une série de décrets autorisant le ministre de l'Économie à contracter des emprunts extérieurs auprès d'institutions financières et de banques internationales, dans le cadre d'un ambitieux programme de développement national. Ces financements visent à soutenir des projets dans les secteurs de l'éducation, des infrastructures, de l'eau, de l'agriculture, des routes, de l'énergie et de l'agro-industrie. Dans le domaine éducatif, 36 Mds FCFA seront consacrés au Projet d'Appui à l'Éducation de Base (PAEBC), financé en partie par la Banque islamique de développement (BID) et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). Pour les infrastructures, 121,3 Mds FCFA, empruntés auprès de la Banque mondiale, financeront le Projet Villes et Gestion Foncière Durables (PVGFD) afin d'améliorer l'administration foncière et l'accès aux services à Yaoundé et Douala. Ce même montant servira à financer la première phase du Programme multi-phase de sécurité de l'eau (SEWASH), pour renforcer la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. En agriculture, un accord de financement Murabaha de 66,9 Mds FCFA avec la société internationale islamique de financement du commerce (ITFC), filiale du groupe de la BID, permettra l'acquisition d'intrants et la commercialisation du coton et du soja, dans le but de moderniser le secteur et d'accroître les revenus agricoles. Par ailleurs, dans le cadre du développement des infrastructures routières et énergétiques, le président a également validé des emprunts extérieurs impliquant la BID, la Deutsche Bank Espagne et la Standard Chartered Bank Londres. Le financement principal, d'un montant de 107,4 Mds FCFA accordé par la BID, sera dédié à la construction du tronçon Ngatt-Fébadi-Likok (145 km) du corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-Ngaoundéré, renforçant la connectivité entre le Centre et l'Adamaoua. Deux prêts de 7,2 Mds FCFA auprès de Deutsche Bank Espagne permettront de stabiliser et renforcer les lignes électriques de Yaoundé. Un financement de près de 52 Mds FCFA (78,7MEUR) accordé par Standard Chartered Bank dont 47 Mds FCFA (71,7M EUR) sont garantis par BPI France, sera alloué au projet

de fourniture et installation par le français TYLLIUM d'usines d'huile de palme, de margarine et d'hévéa.

Djibouti – Le FMI conclut la consultation de l'article IV

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé, par procédure de non-objection, l'évaluation de l'article IV 2025 pour Djibouti. L'institution salue la croissance robuste du pays (+6,5 % en 2024), portée par la demande éthiopienne, ainsi qu'une inflation modérée (+2,1 %) et un redressement partiel des réserves de change après leur creux de fin 2023 (2,5 mois d'importations en mars 2025). Les autorités ont engagé une consolidation budgétaire significative et visent un excédent budgétaire dès 2025. Malgré un endettement toujours jugé insoutenable, la dissolution du Fonds souverain devrait permettre une meilleure mobilisation des dividendes des entreprises publiques rentables, tandis que des négociations sont en cours avec les créanciers pour restructurer la dette extérieure. Le FMI alerte toutefois sur les tensions persistantes en Éthiopie (Tigré, Amhara) et avec l'Érythrée, susceptibles de peser sur l'activité portuaire et d'accroître les flux migratoires. Enfin, il souligne l'importance de renforcer la qualité et la disponibilité des données économiques pour guider efficacement les politiques publiques.

Gabon – Adoption en conseil des ministres du projet de loi de finances pour l'année 2026

Le Conseil des ministres présidé par le chef de l'Etat, Brice Clotaire Oligui Nguema a adopté le 8 septembre le projet de loi de finances 2026. Ainsi, le projet de loi de finances repose sur les principales hypothèses suivantes. Dans le secteur pétrolier, avec une légère contraction de la production de manganèse estimée à -3% (11,4 millions de tonnes métriques), compensée par une progression du prix du baril évaluée à +5% (65,1 USD). Dans le secteur minier, une baisse conjoncturelle de la production de manganèse de -3,3% (8,85 millions de tonnes), et un prix de vente stabilisé autour de 168,2 USD la tonne. Dans le secteur forestier, avec une reprise de la production de bois débité en hausse de +3,2% (1,5 millions m3), sur la base d'une dynamique espérée de redressement du secteur. La croissance économique est estimée à 7,9% pour l'année 2026, tirée principalement par le dynamisme du secteur hors pétrole (+9,2%), par les investissements ainsi que par la mise en œuvre des projets structurants.

Ghana – Dans un contexte de recul de l'inflation, la banque centrale abaisse son taux directeur à 21,5%

La Banque du Ghana (BoG) a abaissé son taux directeur de 350 points de base à 21,5%, son plus bas niveau depuis mai 2022. Soutenue par une majorité du comité de

politique monétaire, cette baisse reflète la confiance de la banque centrale dans la poursuite de la trajectoire désinflationniste : l'inflation est tombée à 11,5% en août en glissement annuel, son plus bas niveau en quatre ans, et devrait atteindre la cible fixée par l'autorité monétaire de 8% (dans une fourchette de +/-2pt) d'ici la fin 2025. La prochaine réunion du comité est prévue le 19 novembre. Ce mouvement s'inscrit dans un contexte macroéconomique plus favorable. Selon l'institut ghanéen des statistiques (GSS), le PIB en volume a progressé de 6,7% au deuxième trimestre 2025, contre 5,7% un an plus tôt, soutenu par la vigueur des secteurs des services et non pétroliers (+7,8%). Sur le marché des changes, le cedi reste en nette appréciation de 20% face au dollar depuis janvier, malgré un repli de 14% depuis juillet après un pic de +40% en glissement annuel à mi-année. L'assouplissement monétaire, amorcé en juillet avec une première réduction de 300 points de base, vise désormais à consolider cette reprise et à alléger le coût du crédit pour les entreprises, créant un environnement plus propice à l'investissement et à la croissance.

Nigéria – Première baisse du taux directeur de la Banque centrale du Nigeria, de 27,5% à 27%

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque centrale du Nigeria (CBN) s'est réuni les 22 et 23 septembre et a décidé d'abaisser son taux directeur à 27% (-50 pdb) et le ratio de réserves obligatoires (CRR) des banques commerciales à 45% (-500 pdb). Le CRR des banques d'affaires est maintenu à 16%, et le ratio de liquidité (LR) à 30%. Le corridor monétaire est réajusté à +/- 250 pdb (+500/-100 pdb précédemment). La décision a été adoptée à l'unanimité. Il s'agit de la première baisse de taux directeur depuis l'arrivée de la nouvelle administration nigériane et la forte augmentation cumulée de +1100 pdb du taux directeur en 2023 et 2024. Celui-ci était maintenu à 27,5% depuis novembre 2024. Cette décision, conforme aux anticipations des prévisionnistes, reste prudente et intervient dans un contexte de baisse progressive et continue de l'inflation – enregistrée à 20,1% en août – et de relative amélioration des équilibres extérieurs du pays. La baisse des taux représente un premier signal d'assouplissement pour le financement de l'économie réelle. A l'annonce de la décision, le naira est resté stable autour de 1 490 NGN pour 1 USD et les rendements des Eurobonds et obligations long terme nigérians n'ont pas enregistré de mouvement significatif. Sur le marché secondaire, les titres du Trésor court terme ont fait état d'une baisse de rendements, reflétant la confiance des marchés, qui s'attendent à une baisse des taux supplémentaire prochainement. La prochaine réunion du CPM aura lieu les 24 et 25 novembre prochains

Ouganda – Négociations en cours avec le FMI

L'Ouganda a entamé des discussions avec le FMI en vue d'un nouveau programme de Facilité élargie de crédit, après l'expiration en septembre 2024 de son précédent accord d'1 Md USD (dont 870 M USD décaissés). Les autorités estiment que le dossier pourrait être soumis au Conseil du FMI après les élections générales prévues début 2026.

Sénégal – Les services du FMI concluent leur mission

Une mission des services du FMI s'est tenue à Dakar du 19 au 26 août pour poursuivre les discussions autour des mesures correctrices à la suite du rapport de la Cour des comptes publié le 12 février 2025. Les mesures correctrices porteront notamment sur des réformes (par exemple du compte unique de la dette) et la mise en place de système de gestion des finances publiques plus efficents. Les discussions entre les autorités et le FMI ont permis des avancées significatives sur ces sujets. La mission a également été l'occasion de communiquer sur l'inventaire de la dette publique qui a été réalisé par le cabinet Mazars : à fin 2024, la dette de l'administration normale est désormais évaluée à 118,8 % du PIB.

Togo – Le risque de surendettement de la dette globale révisé à « modéré »

Le rapport sur l'analyse de la viabilité de la dette du Togo, publié en juillet 2025 par le FMI et la Banque Mondiale, a abaissé le risque de surendettement de la dette globale du Togo, qui passe de "élevé" à "modéré". L'évaluation de la capacité du pays à supporter sa dette est passée de "moyenne" à "forte", en raison principalement de la croissance du PIB, qui se situe à 5,2 % en moyenne. Le risque de surendettement de la dette externe reste quant à lui modéré. Le seuil de vigilance de la dette en valeur actualisée nette, passe de 55 % à 70 % du PIB pour la dette globale et de 40 à 55 % pour la dette externe. Selon le rapport, le pays devrait rester en dessous de ces seuils en 2025 avec une valeur actualisée de la dette globale qui devrait représenter 60 % du PIB en 2025, puis 54 % en 2027.

Zambie – Afreximbank engage l'arbitrage sur la restructuration de sa dette

La Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a lancé une procédure d'arbitrage contre la Zambie dans un différend sur la restructuration d'un prêt de 50 M USD. La banque revendique un statut de créancier privilégié, tandis que la Zambie demande des conditions plus favorables. Cette affaire pourrait impacter les efforts de

restructuration de la Zambie ainsi que ceux d'autres pays africains cherchant un allégement de leur dette.

République centrafricaine – L'Etat obtient 9 Mds USD de promesse de financement de ses partenaires pour le financement de son Plan national de développement

Le gouvernement centrafricain a obtenu, lors d'une table ronde internationale organisée les 14 et 15 septembre 2025 à Casablanca, des promesses de financement totalisant environ 9,2 Mds USD pour soutenir son Plan national de développement (PND 2024-2028), dont le coût global est estimé à 12 Mds USD. Cette mobilisation, coorganisée avec le Maroc, a réuni des bailleurs publics et privés. Parmi les engagements annoncés figurent ceux du groupe Banque mondiale (2,3 Mds USD), de la BAfD (600 M USD), de l'Union européenne (300 M USD), de la BADEA (250 M USD), ainsi que divers investisseurs privés. Ces fonds viseront à financer des projets stratégiques dans plusieurs secteurs clés, conformément aux objectifs du PND.

Environnement des affaires

Afrique du Sud – Taiwan suspend ses restrictions sur les exportations de semi-conducteurs

Taiwan a décidé de mettre en pause les contrôles à l'exportation de semi-conducteurs qu'il avait imposés à l'Afrique du Sud seulement deux jours plus tôt. Cette décision fait suite à la demande de l'Afrique du Sud de déplacement du bureau de liaison de Taipei de Pretoria à Johannesburg, fonctionnant de facto comme le bureau de représentation de Taiwan. Le 23 septembre, Taipei avait limité les exportations de puces vers l'Afrique du Sud, une première historique, invoquant des actions sud-africaines "sous-estimant la sécurité nationale et publique". Ces mesures visaient à utiliser les exportations de technologies clés comme levier diplomatique, notamment dans le contexte de la pression de Pékin sur ses partenaires officiels pour limiter leurs liens avec Taiwan. Les restrictions, qui devaient entrer en vigueur fin novembre après une période de préavis de 60 jours, auraient eu un impact symbolique, les exportations de Taiwan vers l'Afrique du Sud étant relativement faibles (environ 4 M USD l'an dernier).

Kenya – Forte hausse des défaillances d'entreprises

Selon le Service d'enregistrement des entreprises (BRS), les fermetures d'entreprises – forcées et volontaires – ont fortement augmenté au cours de l'exercice budgétaire FY2024/25 (+24,3 % par rapport à juin 2024). Cette hausse s'expliquerait par une hausse de la fiscalité sur les entreprises, de nombreux litiges fiscaux, une baisse de la demande publique et privée.

Rwanda – Moody's améliore la perspective sur la note souveraine et confirme la note B2

Le 19 septembre, Moody's a révisé la perspective du Rwanda à stable (contre négative précédemment) et confirmé la note souveraine à long terme à B2, citant une atténuation des risques baissiers. Cette décision reflète, selon Moody's, les avancées des discussions entre le Rwanda et la RDC. Moody's estime que les tensions régionales ne devraient pas dégénérer en conflit armé à grande échelle compromettant l'accès du pays aux financements concessionnels. Les financements extérieurs demeurent robustes, et continuent de soutenir la position externe.

RDC – Adoption de la loi de finances pour l'année 2026 : vers un budget de 20,3 Mds USD pour promouvoir un développement inclusif et durable

La Première ministre Judith Suminwa Tuluka a présenté au Parlement, le 15 septembre 2025, un projet de budget pour 2026 de 20,3 Mds USD, en hausse de 16,4 % par rapport au budget révisé de 2025. Équilibré en recettes et en dépenses, ce projet vise à doubler les recettes récurrentes d'ici 2028, maintenir une trajectoire budgétaire crédible, reconstruire les zones affectées par les conflits et réduire les inégalités sociales. Il s'inscrit dans le cadre du programme gouvernemental 2024–2028 et est en cohérence avec le plan quinquennal de 93 Mds USD dévoilé en juin 2025, qui met l'accent sur la diversification économique, l'aménagement du territoire, l'accès aux services sociaux et la durabilité environnementale. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement prévoit d'élargir l'assiette fiscale et de lutter contre la fraude et l'évasion.

Seychelles – Relèvement de la note souveraine par Fitch

L'agence de notation Fitch a décidé, le 5 septembre, de relever la note des Seychelles à BB avec perspective stable (contre précédemment BB-, avec perspective positive). Fitch note un excédent budgétaire de +0,8 % du PIB au 1^{er} semestre 2025 (contre - 0,7 % du PIB sur la même période en 2024), et prévoit une baisse de -2,6 pts de la dette publique en 2025 (à 57,5 % du PIB). La croissance des Seychelles devrait par ailleurs

augmenter en 2025 (+5,8 % en 2025, après 3,5 % en 2024), principalement tirée par une hausse attendue de +8,0 % des arrivées touristiques d'ici la fin de l'année.

Projets et financements

Afrique de l'ouest – Première combinaison de garanties BIRD-MIGA de 260 et 372,9 M EUR pour un financement lié à la durabilité

Le 2 septembre 2025, la MIGA (Agence multilatérale de garantie des investissements) a annoncé l'octroi d'une combinaison de garanties de la BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) et de la MIGA visant à couvrir un prêt d'un montant de 433,3 M EUR accordé au ministère des Finances et du Budget ivoirien par Standard Chartered Bank. Il s'agit du premier prêt lié à la durabilité émis au titre du Cadre de financement lié à la durabilité (SLL) élaboré par la Côte d'Ivoire avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale. Ce cadre vise à faciliter l'accès à des financements à des conditions plus avantageuses, en liant les modalités financières à l'atteinte d'Objectifs de performance en matière de durabilité. Pour une durée pouvant aller jusqu'à 15 ans, incluant un délai de grâce de 10 ans, le produit de garantie de la BIRD à l'appui de politiques (PBG) couvre le risque de première perte à hauteur de 260 M EUR, tandis que la garantie octroyée par la MIGA d'un montant de 372,9 M EUR couvre le risque de seconde perte

Afrique du Sud – La Banque Européenne d'Investissement mobilise 350 M EUR pour la décarbonation de Transnet dans le cadre du Just Energy Transition Partnership (JET-P)

La Banque européenne d'investissement (BEI) va accorder à Transnet un prêt de 350 M EUR, signé en novembre 2024, pour financer son programme de modernisation, dans le cadre du Just Energy Transition Partnership (JET-P). Ce financement, intégré à l'engagement de 1 Md EUR pris par l'UE lors de la COP26 en 2021, contribuera à la décarbonation des secteurs du transport et de la logistique sud-africains. Cette initiative de financement s'inscrit également dans le cadre du Global Gateway, la stratégie extérieure de l'UE en faveur des infrastructures durables. Les fonds permettront la réhabilitation des infrastructures ferroviaires et portuaires, ainsi que le développement de la chaîne de valeur de l'hydrogène vert. Parallèlement, une assistance technique de 16 M EUR (extensible de 4 M EUR) appuiera la préparation et la mise en œuvre des projets, en garantissant leur conformité environnementale et sociale. L'opération doit favoriser le report modal route-rail, réduire les externalités négatives du transport et renforcer la compétitivité logistique du pays, tout en

inscrivant Transnet dans la transition énergétique soutenue par le JET-P. La France est l'un des principaux membres de cette coalition en Afrique du Sud, à hauteur de 1 Md EUR. Pour rappel, Transnet prévoit environ 6,5 Mds EUR d'investissements d'ici 2030. L'objectif est de couvrir les remboursements de dette sur les cinq prochaines années, préserver la liquidité du groupe (perte nette de 350 M EUR pour l'exercice 2023/24 et une dette s'élevant à 6,2 Mds EUR) et accompagner la mise en œuvre d'une ambitieuse transformation du logisticien national. Transnet a l'ambition de passer de 160 à 250 M de tonnes d'ici 2030. L'objectif est également d'améliorer le fonctionnement de ses ports qui viennent à nouveau d'être désignés par la Banque Mondiale comme parmi les moins performants au monde.

Cameroun – La BAfD octroie un prêt de 136 M EUR pour soutenir l'employabilité et l'entrepreneuriat dans l'Extrême-Nord

Le 17 septembre 2025, le ministre de l'Économie a procédé, avec la Banque africaine de développement (BAfD), à la signature des accords de prêt d'un montant cumulé de 136 M EUR pour financer le programme « Bâtir les capacités et les compétences pour l'employabilité et l'entrepreneuriat dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun », en abrégé CAP2E. Ce financement s'inscrit dans le cadre du Programme Spécial de Reconstruction et de Développement de l'Extrême-Nord (PSRDREN) qui couvrira la période 2025-2030. Le CAP2E vise à renforcer les compétences techniques et professionnelles des jeunes et des femmes. Le programme prévoit la construction et l'équipement de centres de formation, l'octroi de subventions et prêts aux jeunes, ainsi que la réhabilitation d'écoles, centres de santé et hôpitaux avec intégration de systèmes solaires et des actions de reboisement.

Éthiopie – Annonces sur la structuration du projet d'aéroport de Bishoftu

Le 16 septembre, Ethiopian Airlines a réuni une quarantaine de parties prenantes (banques de développement, entreprises et institutions financières) autour de son projet de nouvel aéroport international de Bishoftu. Estimé à 10 Md USD pour sa première phase, qui doit permettre d'accueillir 60 millions de voyageurs, ce projet sera porté par une *Special Purpose Company* détenue intégralement par Ethiopian Airlines. Des appels à préqualification pour les contractants sur quatre lots principaux seront publiés courant octobre 2025. Le projet sera financé à 30 % sur fonds propres d'Ethiopian Airlines, les 70 % restants seront couverts par de la dette, sans garantie souveraine. Les institutions multilatérales devraient contribuer à hauteur de 1,8 Md USD, la BAD s'est notamment engagée à financer le projet à hauteur de 500 M USD. Le reste du financement devrait être couverts par les agences de crédits export et les banques commerciales.

Éthiopie – Inauguration du Grand Barrage de la Renaissance

L'Éthiopie a inauguré, le 9 septembre, le Grand Barrage de la Renaissance (GERD) sur le Nil Bleu. Initié en 2011, le GERD atteindra à terme une capacité installée de 5,15 GW et devrait produire 15,7 TWh d'électricité annuellement. D'un montant de 4,8 Md USD, le projet a été entièrement financé par des fonds domestiques (État éthiopien, contributions des particuliers, entreprises). La construction a mobilisé plusieurs entreprises françaises, dont Tractebel, qui a assuré la supervision des études et travaux, et General Electric France pour la fourniture de 4 des 13 turbines du barrage. Cette inauguration, en présence de certains chefs d'États d'Afrique de l'Est (Kenya, Djibouti) renforce le statut de puissance électrique régionale de l'Éthiopie et devrait, par l'ajout de capacités, soutenir la stratégie d'exportation d'électricité à ses voisins, pourvoyeuse de devises. L'Éthiopie a généré au cours de la FY2024/25, 118 M USD de revenus d'exportation d'électricité vers le Kenya, Djibouti et la Tanzanie notamment. L'Éthiopie espère atteindre 14 GW de capacités électriques installées d'ici 2030.

Éthiopie – Signature d'un prêt de 80 M EUR de l'AFD pour renforcer le réseau électrique

En marge du deuxième sommet africain sur le climat (ACS2) organisé à Addis Abeba du 8 au 10 septembre, le ministère éthiopien des Finances, l'Union européenne et l'AFD ont signé l'accord de financement du projet *Renewable Integrated Sustainable Energy and Digitalisation* (RISED). Ce projet, au bénéfice de l'entreprise publique *Ethiopian Electric Power*, doit notamment permettre de moderniser les sous-stations de son réseau électrique, déployer 1590 km de fibre optique, et réhabiliter le parc éolien d'Ashegoda. RISED est co-financé par l'AFD, par un prêt de 80 M EUR, et l'UE via une subvention de 40 M EUR et s'inscrit à cet égard dans la stratégie européenne de Global Gateway. Des co-financements européens complémentaires sont à l'étude.

Kenya – Lancement envisagé une conversion de dette (*debt swap*) alimentaire de 1 Md USD

Le Kenya envisage de lancer, en mars 2026, une conversion de dette (*debt swap*) alimentaire d'une valeur d'1 Md USD avec le Programme alimentaire mondial (PAM). Les ressources libérées pourraient être affectées à des projets agricoles, des réseaux d'irrigation, des infrastructures de stockage alimentaire et des programmes de nutrition, contribuant ainsi à réduire l'insécurité alimentaire. Une opération de conversion de dette améliore le profil d'endettement d'un pays et génère des économies budgétaires, généralement orientées vers des secteurs prioritaires. Toutefois, ces mécanismes demeurent complexes et onéreux, impliquant des frais

financiers initiaux et reposant largement sur des subventions des bailleurs sous forme d'aide, de financements concessionnels ou de garanties/améliorations de crédit, ce qui en limite souvent l'ampleur. En 2024, le Kenya a conclu avec l'Allemagne un échange dette-climat de 60 M EUR, exigeant que les fonds soient investis dans le projet géothermique de Bogoria-Silale (300 MW). Le gouvernement étudie également un échange dette-médicaments avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. La participation des donateurs du PAM, également créanciers du Kenya, reste incertaine.

Nigéria – L'État de Lagos prépare une émission obligataire record pour un sous-souverain africain, de 140 M USD

L'État de Lagos a annoncé son projet d'émission de deux obligations de 215 Md NGN (soit environ 140 M USD), la plus importante émission par une autorité sous-souveraine en Afrique. Cette émission se composera d'une obligation d'une maturité de 10 ans pour le financement de 24 projets d'infrastructures (200 Md NGN), et d'une obligation verte d'une maturité de 5 ans (15 Md NGN). L'émission d'une obligation verte constitue une première pour un État nigérian, quelques semaines après l'annonce du futur lancement de son marché carbone, un projet qui devrait représenter 1 Md USD de revenus sur 15 ans, à travers l'échange de 1,2 M de crédits carbone. L'État de Lagos deviendrait la première entité régionale disposant d'un marché carbone en Afrique, et la seconde dans le monde après la Californie.

Sierra Leone – 24 M USD de la SFI pour le financement d'une cimenterie

La Société Financière Internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque mondiale, a annoncé un financement de 24 M USD en faveur de MACCEM Industries SL Limited pour la construction d'une nouvelle usine de ciment à Freetown. Le projet, soutenu par un prêt direct de 12 M USD de la SFI et un prêt additionnel de 12 M USD via l'IDA20 IFC-MIGA Private Sector Window, vise une capacité annuelle de 657 000 tonnes. Première infrastructure de ce type en Sierra Leone depuis quatre décennies, l'usine devrait couvrir jusqu'à 65 % de la demande nationale, réduisant ainsi la dépendance du pays aux importations, tout en créant plus de 4 000 emplois directs et indirects. L'installation intégrera également de l'énergie solaire afin de réduire les coûts et l'empreinte carbone. Le portefeuille d'investissements de l'IFC en Sierra Leone atteint 43,5 M USD, avec des projets allant de l'agroalimentaire et de l'inclusion financière à l'énergie et aux télécommunications.

Soudan du Sud – 10,0 M USD par la Banque mondiale pour le renforcement de l'accès à l'eau

Le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) mettra en œuvre un projet de 10 M USD visant à renforcer la résilience du Soudan du Sud face aux inondations et à améliorer l'accès à l'eau potable. Signé avec le ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation, ce projet sera financé par la Banque mondiale dans le cadre d'un programme régional de résilience climatique pour l'Afrique de l'Est et australe. D'une durée d'un an, il prévoit plusieurs interventions dans différents États (Upper Nile, Jongli, Eastern Equatoria, Lakes), notamment l'entretien de digues et de canalisations, ainsi que la réhabilitation de pompes manuelles et de huit points d'eau.

Secteurs d'activités

Agriculture et agroalimentaire

Côte d'Ivoire – Signature d'un Pacte régional pour l'énergie entre les États-Unis et la Côte d'Ivoire

Le 10 septembre 2025, les États-Unis, par l'intermédiaire de la Millennium Challenge Corporation (MCC), ont signé avec la Côte d'Ivoire un Pacte régional pour l'Energie (Côte d'Ivoire Regional Energy Compact agreement). Ce dernier vise à renforcer le secteur de l'énergie en Côte d'Ivoire et à renforcer l'intégration énergétique régionale en Afrique de l'Ouest. Ce nouveau pacte régional fait suite à un premier conclu en 2017 achevé en août 2025 d'un montant de 500 M USD fléché vers les secteurs de l'éducation et du transport. Il entend, quant à lui, faciliter l'accès à une électricité fiable afin de la rendre plus abordable, améliorer l'attractivité des investissements privés et promouvoir le commerce transfrontalier, tout en créant de nouvelles opportunités pour les entreprises américaines et la création d'emploi aux Etats-Unis.

Nigéria – Déplacement du gouverneur d'Oyo en France fin août

Seyi Makinde, Gouverneur de l'État d'Oyo, s'est rendu en France la semaine dernière afin de renforcer l'attractivité de son État du Sud-Ouest et de développer ses relations économiques avec les acteurs français. Sa rencontre avec le MEDEF International était co-présidée, côté MEDEF, par M. Wolf, président de la task force « Ville durable » et conseiller spécial pour les villes durables auprès du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, ainsi que par M. Le Roux, vice-président du cluster Agri-Agro et

secrétaire général de M2i Life Sciences. Les échanges ont porté notamment sur le projet de création d'un marché de gros dans l'État d'Oyo.

Energies et matières premières

Afrique australe – Tractations autour d'une potentielle offre panafricaine de rachat du géant du diamant De Beers

L'Angola a soumis une offre pour acquérir une participation minoritaire dans De Beers, avec l'ambition de créer un consortium panafricain réunissant l'Angola, le Botswana, la Namibie et l'Afrique du Sud. Cette annonce intervient dans un contexte de révision stratégique d'Anglo American, propriétaire de De Beers, qui cherche à se désengager de son actionnariat de 85 % évaluée à près de 4,9 Mds USD. En effet, la faiblesse prolongée de la demande de diamants, de même que le recentrage stratégique du groupe en cours de fusion avec le canadien Teck, poussent Anglo American à chercher un acheteur potentiel. Actionnaire minoritaire à hauteur de 15 %, le Botswana a déjà exprimé son intention de prendre une participation majoritaire dans l'entreprise, désormais soutenue par l'Angola, malgré une situation financière difficile. Toutefois, la Namibie, où De Beers possède des actifs à l'instar de l'Angola et du Botswana, se montre plus réservée. Son vice-Premier ministre, Natangwe Ithete, a appelé à la prudence face à l'érosion de la demande mondiale et à la montée des diamants de synthèse, tout en réaffirmant la solidité de son partenariat avec De Beers via Namdeb et Debmarine. De Beers attirerait aussi l'intérêt de fonds qatariens et d'investisseurs indiens dont le milliardaire Anil Agarwal. Pour rappel, plus de 80 % des diamants naturels sont taillés et polis dans la région indienne du Gujarat.

Afrique du Sud – Eskom renoue avec la rentabilité en réalisant 16 Mds ZAR de bénéfice net, mais doit toujours relever d'importants défis financiers et opérationnels

Eskom a enregistré un bénéfice net de 16 Mds ZAR (773 M EUR) pour l'exercice clos en mars 2025, après une perte de 55 Md ZAR (2,66 Mds EUR) l'année précédente. Cette amélioration résulte de la réduction des coûts de production, de la maîtrise des dépenses liées aux turbines à cycle ouvert (peakers utilisés pour compenser les déficits temporaires de production électrique), d'une hausse tarifaire de 12,7 % et d'une baisse de 14 % du coût de l'énergie primaire. Les délestages électriques ont fortement reculé, avec seulement 175 heures de coupures d'électricité sur l'année (contre 6 367 heures sur l'exercice précédent). Le groupe prévoit de réinvestir plus de 320 Mds ZAR (15,8 Mds EUR) dans ses infrastructures pour renforcer la production et moderniser le réseau. Toutefois, les défis restent importants, notamment une dette de la part des

municipalités qui s'élève à 94,6 Mds ZAR (4,68 Mds EUR) (+ 27 %) et des lacunes importantes dans les contrôles internes. Eskom ambitionne toutefois de retrouver une notation investment-grade d'ici trois à cinq ans, en poursuivant sa discipline financière, en réduisant sa dette et en s'appuyant sur ses flux de trésorerie opérationnels, avec un retour progressif sur les marchés financiers à partir de 2028, incluant des obligations liées au développement durable.

Cameroun – Lancement du projet d'exploitation industrielle de la bauxite de Minim-Martap

Le Premier ministre a procédé le 24 septembre à la pose de la première pierre des travaux de construction du projet d'exploitation industrielle de la bauxite de Minim-Martap, dans le département de la Vina (région de l'Adamaoua). Le projet, porté par la société Camalco S.A, est estimé à plus de 250 Mds FCFA. Les travaux d'exploitation menés sur le projet ont permis de mettre en évidence des réserves de 1 milliard de tonnes de bauxite d'une teneur de 51 % en alumine et de 2,4 % en silice et évaluées à 16 Mds USD aux cours actuels. L'extraction, l'exploitation, et l'exportation se fera pendant 20 ans, avec une cadence de production de 10 millions de tonnes par an. L'exploitation du gisement promet des retombées économiques pour le pays, incluant 12% du chiffre d'affaires, des impôts, des dividendes, ainsi que le financement d'infrastructures modernes telles que des routes, des voies ferrées et des installations portuaires. Côté emploi, le chantier annonce 5 000 emplois directs et près de 20 000 emplois indirects. La première expédition de bauxite est attendue dès 2026.

Congo – Réhabilitation de la ligne électrique Pointe-Noire-Brazzaville

La réhabilitation du réseau de transport de l'électricité entre Pointe-Noire et Brazzaville a été officiellement lancée le 21 août. Confis à la société Eni Congo, seront réhabilités environ 500 km de ligne de 220kv reliant Pointe-Noire à Brazzaville ainsi que neuf transformateurs. Réalisés grâce à un financement de la Banque mondiale, ces travaux devraient permettre de mettre fin aux pertes techniques élevées dues à la vétusté de ce réseau. En effet, le pays produit environ 751 MGW d'électricité pour une consommation de 600 MGW mais plus de la moitié de cette énergie est perdue à cause de la vétusté des infrastructures. La Centrale électrique du Congo (CEC - dont l'Etat congolais et Eni Congo sont actionnaires respectivement à 80% et 20%) produit actuellement plus de 70 % de l'électricité du pays. La CEC fonctionne à l'aide de trois

turbines dont deux qui produisent 300 MGW prévues pour desservir Brazzaville. Sur ces 300 MGW, 200 se perdent à cause de la vétusté du réseau.

Congo – TotalEnergies attributaire d'un nouveau permis offshore

Le 1er septembre 2025, TotalEnergies annonce l'acquisition d'un nouveau permis d'exploration en République du Congo, dénommé Nzombo, dont il est opérateur (50%), conjointement avec ses partenaires QatarEnergy (35%) et la compagnie nationale SNPC (15%). Situé à une centaine de kilomètres de la côte de Pointe-Noire, le permis Nzombo couvre une superficie d'environ 1 000 Km² à proximité des installations de production du permis de Moho, opérées par TotalEnergies EP Congo. Le programme de travail comprend un puits d'exploration, dont le début des opérations de forage est prévu avant la fin de l'année 2025. Selon le directeur d'exploration de TotalEnergies, cette attribution reflète la stratégie continue d'élargissement du portefeuille d'exploration du groupe ciblant des prospects à fort potentiel et pouvant être mis en production en tirant parti des installations existantes.

Gabon – Eramet crée un poste de Directeur de la transformation de la chaîne de valeur au Gabon

Le groupe minier français a nommé Clément Jakymiw directeur de la transformation de la chaîne de valeur au Gabon afin d'accompagner la nouvelle politique nationale interdisant l'exportation de manganèse brut à partir de 2029. Ingénieur en chef du Corps des Mines, diplômé des Mines de Paris et de l'École Normale Supérieure de Lyon, Clément Jakymiw aura la responsabilité de structurer une feuille de route claire pour contribuer au développement industriel de la chaîne de valeur d'Eramet Gabon ainsi qu'au dynamisme de l'écosystème économique qui lui est associé. Selon Paulo Castellari, Directeur Général du groupe, cette démarche fait écho à l'ambition portée par le pays en matière d'industrialisation et de transformation locale, et s'inscrit dans la continuité du partenariat de long terme qui unit Eramet au Gabon.

Kenya – 53 MW supplémentaires de capacité géothermique d'ici 2026

Le Kenya injectera 53 MW supplémentaires d'énergie géothermique dans le réseau national d'ici juin 2026, à un coût moyen de 0,069 USD/kWh. Cette augmentation de capacité proviendra de l'extension de la centrale Olkaria I de KenGen, passant de 45 MW à 63 MW, ainsi que de la centrale de 35 MW d'OrPower 22, filiale du groupe chinois Kaishan. À 0,069 USD/kWh, cette nouvelle production sera la troisième source d'électricité la moins chère du pays, après l'hydroélectricité domestique (0,030 USD/kWh en février 2024) et les importations d'Éthiopie (0,065 USD/kWh). Le Kenya

dispose de plus de 10 000 MW de potentiel géothermique inexploité dans la vallée du Grand Rift. La capacité géothermique installée est actuellement de 940 MW, avec une production effective de 876,1 MW, faisant de la géothermie le principal contributeur au mix énergétique.

Mozambique – Décision Finale d'Investissement de plus de 7 Mds USD pour le projet Coral North

Le 2 octobre 2025, l'énergéticien italien ENI et ses partenaires (CNPC, Kogas, ENH et XRG) ont pris la Décision Finale d'Investissement (DFI) pour développer, via un investissement supérieur à 7 Mds USD, le projet de production de LNG en off-shore Coral North FLNG, situé en eaux profondes au large de Cabo Delgado, dans le nord du Mozambique. La signature a eu lieu à Maputo, en présence du Président du Mozambique, Daniel Francisco Chapo, et du PDG d'Eni, Claudio Descalzi. Coral North FLNG est présenté comme une réplique améliorée du projet Coral South FLNG mis en production avec succès fin 2022 (suite notamment à un EPC mis en œuvre par Technip Energies). Il aura une capacité de liquéfaction de gaz de 3,6 millions de tonnes par an (MTPA). Coral North FLNG, associé à son prédecesseur Coral South, portera la production totale de GNL du Mozambique à plus de 7 MTPA, faisant du pays le troisième plus grand producteur de GNL en Afrique à partir de fin 2028. Le projet est réalisé dans le cadre d'une coentreprise composée d'ENI (50 %), CNPC (20 %), Kogas (10 %), ENH (10 %) et XRG, une filiale d'ADNOC (10 %). ENI est présent au Mozambique depuis 2006. Entre 2011 et 2014, l'entreprise a découvert d'importantes ressources en gaz naturel dans le bassin de Rovuma, dans les réservoirs Coral, Mamba Complex et Agulha, avec environ 2 400 milliards de mètres cubes de gaz en place. Coral South est le premier projet à produire du gaz à partir du bassin de Rovuma et le premier projet de production de LNG au Mozambique. On pourra noter que les annonces officielles qui viennent d'être faites ne listent pas ExxonMobil parmi les partenaires actifs dans Coral North FLNG, à la différence de Coral South FLNG qui appartient à 70% à la société Mozambique Rovuma Venture (MRV), co-entreprise regroupant ExxonMobil, CNPC et ENI.

Nigéria – Le Nigeria lance une initiative pour harmoniser les codes pétroliers des pays africains

Lors de l'Africa Oil Week qui s'est tenue du 15 au 18 septembre à Accra, le Nigeria a lancé le Forum africain des régulateurs pétroliers (AFRIPERF). Cette initiative réunit

seize pays et huit d'entre eux - la Gambie, le Ghana, la Guinée, Madagascar, le Nigeria, la Somalie, le Soudan et le Togo - ont déjà signé la charte fondatrice.

Derrière l'ambition de rapprocher les réglementations du secteur pétrolier et gazier des États concernés, l'objectif est d'aboutir à un cadre harmonisé sur la transparence, la sécurité et l'environnement. L'enjeu est de rendre l'écosystème énergétique africain plus lisible pour les investisseurs et créer une certaine stabilité juridique essentielle à la mise en œuvre des projets transfrontaliers. Si le forum ne se substitue pas aux lois nationales, il établit un socle commun autour duquel les pays ajusteront leurs règles.

Gbenga Komolafe, patron de la Nigerian Upstream Petroleum Regulatory Commission (NUPRC), est le président intérimaire d'AFRIPERF.

RDC – ARECOMS prolonge la suspension des exportations de cobalt jusqu'au 15 octobre 2025, et instaure un système de quotas jusqu'en 2027

L'Autorité de régulation des minerais stratégiques de la RDC (ARECOMS) a annoncé la prolongation de la suspension temporaire de toutes les exportations de cobalt jusqu'au 15 octobre 2025. À partir du 16 octobre, un régime de quotas entrera en vigueur « jusqu'à nouvel ordre ». Entre le 16 octobre et le 31 décembre 2025, les exportations seront limitées à 18 125 tonnes : 3 625 tonnes en octobre, puis 7 250 tonnes en novembre et en décembre. Pour 2026, le plafond est fixé à 96 600 tonnes, composé d'un quota de base de 87 000 tonnes (soit 7 250 tonnes par mois) et d'une réserve stratégique de 9 600 tonnes contrôlée par ARECOMS. Des volumes similaires sont prévus pour 2027, sous réserve d'ajustements. Certaines entreprises seront exclues du dispositif : celles ayant exporté moins de 100 tonnes en 2024 (à l'exception d'EGC), celles possédant une raffinerie sans avoir exploité de cobalt ces cinq dernières années, ou celles dont les gisements sont épuisés.

Industrie, transports et services

Afrique du Sud – Canal+ officialise la prise de contrôle de MultiChoice et crée un géant panafricain de l'audiovisuel

Le 22 septembre 2025, Canal+ et MultiChoice ont annoncé que toutes les conditions liées à l'offre publique d'achat avaient été remplies, rendant l'opération inconditionnelle. Canal+ prend ainsi le contrôle effectif de MultiChoice, valorisé à plus de 55 Mds ZAR (2,6 Mds EUR), au terme d'un processus entamé en février 2024 par la

publication d'une offre d'achat non contraignante. Actuellement, Canal+ détient 46 % du capital de MultiChoice. Dans le cadre de l'offre obligatoire sur les actions restantes, Canal+ propose 125 ZAR (environ 6 EUR) par action aux actionnaires minoritaires de MultiChoice, l'opération devant se clôturer le 10 octobre 2025 et permettant au groupe français de prendre le contrôle total de la société. Cette officialisation intervient après une série d'approbations réglementaires majeures, notamment celle du Tribunal de la concurrence sud-africain, qui a donné son aval en septembre sous conditions, et celle de l'Autorité indépendante des communications d'Afrique du Sud (Icasa), qui a validé le 28 août 2025 (publication le 18 septembre) le transfert à Canal+ des licences de communications électroniques et de spectre d'Orbicom, le diffuseur technique de MultiChoice. Ce feu vert a levé le dernier obstacle juridique lié aux règles sud-africaines de propriété étrangère dans l'audiovisuel et aux obligations de participation des minorités noires à l'actionnariat dit de Broad-Based Black Economic Empowerment (BBBEE). Pour s'y conformer, une nouvelle entité baptisée LicenceCo a été créée afin de détenir la licence de diffusion et les abonnés sud-africains, limitant les droits de vote étrangers tout en garantissant la participation d'actionnaires historiquement défavorisés. L'opération s'accompagne d'engagements d'intérêt public significatifs : Canal+ et MultiChoice investiront environ 26 Mds ZAR (1,28 Md EUR) sur trois ans pour soutenir les petites et moyennes entreprises locales, promouvoir la participation de groupes historiquement défavorisés dans l'industrie audiovisuelle et maintenir un fort investissement dans les contenus sud-africains, en particulier le sport et le divertissement général. Avec cette fusion, Canal+ crée un acteur mondial et panafricain de l'audiovisuel, présent dans près de 70 pays et fort de plus de 40 millions d'abonnés. Cette nouvelle force de frappe devrait permettre au groupe d'acquérir et mutualiser davantage de contenus premium tout en optimisant les coûts de production, et développer de nouvelles offres ou formats originaux. Enfin, cette acquisition marque une étape stratégique pour Canal+, qui renforce son ancrage en Afrique – le marché de télévision payante connaissant la croissance la plus dynamique au monde.

Djibouti – Le port à conteneurs de Djibouti (SGTD) améliore sa performance

En 2024, le port à conteneurs de Djibouti (SGTD) s'est classé 364^e sur 403 ports à l'indice de performance des ports à conteneurs, publié par la Banque mondiale. L'indice a enregistré un léger rebond après sa chute spectaculaire en 2023 (379^e place, après la 26^e place en 2022). Cette progression s'explique grâce à d'importants investissements de la SGTD : quatre nouvelles grues, extension des aires de stockage, plan d'expansion du terminal et mise à jour des procédures opérationnelles. Le port a augmenté ses volumes traités, avec un record de 1,2 M TEU traités en 2024 mais est toujours perturbé par les tensions régionales, qui ont amplifié son activité de

transbordement et entraîné des accostages de navires détournés ainsi que des missions de l'ONU liées au Yémen.

Éthiopie – Une banque locale injecte 150 M USD pour financer le secteur routier

United Bank for Africa (UBA) Kenya, filiale du groupe UBA, s'est engagée à acheter 150 M USD dans le programme d'obligations de la *Kenya Roads Board*. Ce programme vise à apurer les arriérés du secteur routier via la titrisation, avec la *Trade and Development Bank* comme arrangeur principal. L'émission prévoit d'atteindre 1,4 Md USD pour régler les créances historiques des entrepreneurs. UBA et les autres investisseurs seront remboursés par le Fonds de Taxe pour l'Entretien des Routes, qui prélève 0,0541 USD par litre d'essence ou de diesel. Le gouvernement a relevé la taxe de 0,139 à 0,194 USD par litre en juillet dernier pour soutenir le paiement des obligations.

Guinée – Premier data center national et lancement du domaine ".GN"

Le 4 septembre 2025, les autorités de la Transition ont inauguré le premier data center national et opérationnalisé le domaine Internet ".GN". L'infrastructure, annoncée de niveau Tier III par le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique, permettra le rapatriement des données publiques jusque-là hébergées à l'étranger et devrait générer des économies estimées à près de 5 M USD par an. Ce centre vise à renforcer la sécurité des systèmes d'information publics et à accroître l'attractivité des investissements dans le secteur numérique. Il s'inscrit dans le pilier "Infrastructures, Transports et Technologies" du programme Simandou 2040, qui ambitionne de diversifier l'économie guinéenne au-delà du secteur minier.

Mozambique – Le groupe russe AMAN a annoncé un investissement touristique de 140 M USD en bordure du parc Kruger

Le 17 septembre dernier, le groupe hôtelier russe Aman a annoncé le lancement d'un safari lodge dans le district de Massingir, province de Gaza. Installé sur environ 150 000 hectares, au sein de la réserve de Karingani qui longe sur 84 km la frontière sud-africaine du parc Kruger, le projet prévoit la construction d'infrastructures hôtelières de standard international et de luxe d'ici 2028. Première implantation du groupe en Afrique subsaharienne, cette initiative positionnerait les provinces d'Inhambane et de Gaza comme un pôle touristique de premier plan, tout en renforçant le lien entre tourisme haut de gamme et conservation de la biodiversité. Le projet devrait employer environ 300 personnes pendant la phase de construction et 400 en phase

d'exploitation. Parallèlement, le président de la République, Daniel Chapo, a annoncé un plan à long terme (10 à 20 ans) pour réhabiliter l'aérodrome de Massingir et développer le corridor Mapinhane - Pafuri, afin de dynamiser le tourisme et d'intégrer des chaînes de valeur liées à l'agriculture, à l'énergie et à l'hôtellerie.

Zambie – Confirmation d'une concession chinoise de 30 ans pour le corridor logistique de TAZARA (Tanzanie-Zambie) pour 1,4 Md USD

Faisant suite à la signature l'année dernière lors du Forum Chine-Afrique (FOCAC) d'un *Memorandum of Understanding* (MoU) sur le projet de revitalisation du chemin de fer de l'Autorité ferroviaire Tanzanie-Zambie (TAZARA), la Tanzanie, la Chine et la Zambie ont finalisé la semaine dernière la signature d'un accord de 1,4 Md USD. Selon les termes de ce dernier, une concession de 30 ans de type *build, operate, transfer* (BOT) est attribuée à la China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC), une filiale de la China Railway Construction Corporation, une entreprise de construction publique chinoise. La première phase de 3 ans prévoit une réhabilitation des voies, une modernisation des signalisations et des systèmes de sécurité et une remise à niveau des gares et ateliers. La deuxième phase de 27 ans prévoit l'exploitation du corridor logistique, la maintenance et gestion complète du réseau ferroviaire ainsi que la formation du personnel et l'approvisionnement en matériel roulant. Le plan d'investissement comprendrait notamment 32 locomotives et 762 wagons neufs, la construction d'ateliers de maintenance modernisé et un nouveau système moderne de communication et de signalisation numérique. Pour rappel, cette ligne de chemin de fer vétuste a été construite dans les années 1970 par la Chine sous l'ère Mao Zedong. Cette ligne a repris une importance accrue ces dernières années alors que les projets de corridors régionaux dans la région, à l'instar de celui de Lobito soutenu par l'Union Européenne et les Etats-Unis, se multiplient. Cette tendance est liée au rôle de plus en plus central joué par les minéraux stratégiques dans la transition énergétique, notamment le cuivre, dont les pays de la région comme la Zambie possèdent en abondance.

Contacts

Afrique australe

Afrique du sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe : **Thibault Dornon**
Angola : **François Removille**
Mozambique, Eswatini : **Philippe Autier**

Afrique centrale

Cameroun, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Tchad : **Eftihia Frager**
Congo : **Guillaume Prevost**
RDC : **Pierre Séjourné**
Gabon, Sao Tomé : **Michel Boivin**

Afrique de l'Est et Océan indien

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda, Soudan : **Mathieu Bruchon**
Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles : **Béatrice Alperthe**
Ethiopie, Erythrée, Djibouti : **Christophe Morchoine**
Ouganda, Soudan du Sud : **Grégory Sidrac**
Tanzanie : **Samuel Lefebvre**

Afrique de l'Ouest

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Niger, Burkina, Guinée, Libéria, Sierra Leone : **Ihssane Slimani-Houti**
Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert, Gambie : **Marc Legouy**
Togo, Bénin : **Jérôme Frouté**

Nigéria-Ghana

Nigéria : **Emmanuelle Boulestreau**
Ghana : **Julien Frioux**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Bureau Multifin 2
Benoît Campagne (benoit.campagne@dgtrésor.gouv.fr)
Adrien Massebieau (adrien.massebieau@dgtrésor.gouv.fr)

Rédacteurs : services économiques situés en Afrique subsaharienne

Abonnez-vous : <https://login.newsletter-dgtrésor.fr/subscribe/>